

Axe 1 : Réduire nos émissions de gaz à effet de serre et réaliser la transition énergétique

Objectifs chiffrés	Objectifs opérationnels	Etat d'avancement	Détail de l'avancement
Fiche n°1 : Rénover notre patrimoine bâti pour en améliorer la performance énergétique et diminuer les émissions de Gaz à Effet de Serre			
<ul style="list-style-type: none"> - Budget alloué à la rénovation énergétique des bâtiments : entre 6 et 8M d'€ par an à partir de 2022 - Nombre de bâtiments tertiaire à rénover par an : au moins 5 rénovations globales par an via une maîtrise d'œuvre pilotée par la DPB 	Répondre aux obligations de transmission des données à l'Etat via le logiciel OPERAT	En cours	Acquisition d'un logiciel de suivi des consommations permettant de hiérarchiser les bâtiments devant être rénovés prioritairement
	Planifier les travaux en fonction des priorités	En cours	
	Réaliser les travaux conformément aux exigences du décret tertiaire	En cours	Eclairages LED et installation de robinets thermostatiques sur les radiateurs de l'Hôtel de Ville ; remplacement de la couverture et de l'isolation sur l'école élémentaire des Sapins ; remplacement des menuiseries extérieures, des rideaux et le ravalement extérieur de l'école élémentaire Pasteur ; remplacement des menuiseries d'une partie de l'école maternelle Pape Carpentier ; rénovation globale de l'OMNIA ; démarrage des travaux de la Résidence pour Personnes Agées Bonvoisin...
	Mettre en place la formation aux éco-gestes et à la bonne utilisation des bâtiments pour les usagers des sites	En cours	Travail initié au Labo Victor Hugo et à la DMP par exemple. Guide à destination de l'ensemble des agents prévu
Fiche n°3 : Produire des énergies renouvelables et accompagner les habitants dans la rénovation de leurs logements			
<ul style="list-style-type: none"> - Systématiser le développement du PV sur les écoles et gymnases avec mise en place de financements participatifs, via un accompagnement externe identique ou non à celui pour les rénovations énergétiques, mais présentant un calendrier de déploiement conjoint - Raccorder l'ensemble des bâtiments publics aux réseaux de chaleur au fil de leur extension - 100% alimentation en biogaz et électricité verte pour les bâtiments municipaux - Diminuer les consommations énergétiques des bâtiments résidentiels et tertiaires publics en rénovant 20% des logements et bâtiments publics, au niveau BBC, d'ici 2030 	Réaliser une étude de faisabilité de développement d'énergie renouvelable dès la programmation de travaux conséquents notamment de toiture (solaire PhotoVoltaïque) et de chauffage (raccordement à un réseau de chaleur)	En cours	En parallèle du développement et du verdissement du réseau de chaleur de la Petite Bouverie par la Métropole, la Ville a préparé le raccordement de plusieurs de ses bâtiments tels que le groupe scolaire Anatole France, la résidence pour personnes âgées Bonvoisin ou le groupe scolaire Corneille. Ces raccordements permettront d'augmenter la part d'énergie verte alimentant les bâtiments. COPIL Transition Énergétique mis en place pour, notamment, avancer sur ces sujets.
	Prendre des parts dans la Société Publique Locale « ALTERN – AGENCE LOCALE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ROUEN NORMANDIE »	Fait	Rouen est le 2e actionnaire après la MRN
Fiche n°4 : Améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments publics			
<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des mesures de la qualité de l'air intérieur dans l'ensemble des bâtiments soumis à la réglementation - Prise en compte de la qualité de l'air intérieur dans l'ensemble des bâtiments rénovés 	Réaliser les mesures dans les bâtiments soumis à la réglementation sur la qualité de l'air intérieur et au besoin réaliser les travaux nécessaires à l'atteinte de résultats conformes	En cours	La campagne de mesures se poursuit dans les écoles et les crèches. En parallèle, les travaux de rénovation énergétique permettent de traiter les questions de qualité de l'air (ex : RPA Bonvoisin)
	Sensibiliser les utilisateurs des sites aux bonnes pratiques pour une qualité de l'air optimale.	En cours	La Ville a mis à disposition de chaque établissement des détecteurs de CO2. Ces équipements permettront aux agents et enseignants de gérer plus finement l'aération des différentes pièces et d'améliorer ainsi la qualité de l'air intérieur des bâtiments

Axe 2 : Améliorer la qualité de vie en ville, en renaturant et en préservant la biodiversité

Objectifs chiffrés	Objectifs opérationnels	Etat d'avancement	Détail de l'avancement
Fiche n°5 : Concevoir et mettre en œuvre le plan de renaturation de la Ville			
L'ensemble des cours d'écoles, crèches et centre de loisirs renaturées d'ici 2026	Déployer un plan ombrage en augmentant le nombre de plantations d'arbres au sein de la Ville et en protégeant et entretenant ceux existants	En cours	En parallèle des actions dans les cours d'écoles, les travaux et les études pour poursuivre la déminéralisation et le végétalisation de la Ville se poursuivent (place des Carmes, rue Jeanne D'Arc, rue des boucheries St Ouen, Repainville...). 1700 arbres ont été plantés sur la saison 2021-2022.
	Mettre en œuvre un plan paysage	En cours	Le plan paysage se décine en cinq Axes : déminéralisation, renaturation des cours d'écoles, création de forêts urbaines, projets de renaturation structurants et inventaires de la biodiversité. Cet été, cinq écoles et deux crèches ont été concernés par les travaux de renaturation : les écoles Franklin, Maurice Nibelle, Thomas Corneille, Anne Sylvestre et des Fabulettes et les crèches de la Pierre de Lune et Terre des Enfants. Durant l'automne et l'hiver, d'autres écoles seront à leur tour végétalisées et déminéralisées : l'école de la Hachette, l'école Marthe Corneille et l'école Marie Houdemare.
Fiche n°6 : Economiser l'eau			
	Développer les installations de récupération d'eau de pluie et utiliser ces réserves pour tous les usages possibles (arrosages, nettoyage des voiries, nettoyage des véhicules...) en priorisant l'arrêt total de l'utilisation d'eau potable pour l'arrosage des espaces verts	En cours	Deux études sont en cours : l'une pour collecter en grande quantité l'eau de pluie sur le site des pépinières de Franqueville-Saint-Pierre et l'autre pour permettre la valorisation des eaux de vidanges des piscines et notamment celle de Boissière
	Etudier les options complémentaires pour la récupération et la réutilisation d'eau (ex : récupération des eaux de piscine)	En cours	
	Réaliser des aménagements paysagers permettant l'infiltration de l'eau et nécessitant peu d'arrosage	En cours	L'ensemble des opérations de renaturation réalisées ou à venir permet de débitumer et ainsi de favoriser l'infiltration de l'eau. De plus les végétaux sélectionnés pour ces opérations le sont entre autre pour permettre le minimum de consommation d'eau
Fiche n°7 : Réduire l'éclairage			
Eteindre 30% de l'éclairage public de la Ville entre 1 heure et 5 heures en 2021 et développer l'extinction sur un périmètre plus large dans les années suivantes : nouveau périmètre à définir	Etendre les zones d'extinction nocturne de l'éclairage de 1 heure à 5heures du matin sur 30% de la Ville dès 2021 puis réfléchir à l'extension des zones d'extinction.	Fait	L'extinction nocturne a été mise en place à l'été 2022 de 1h à 5h. Dans le cadre du plan de sobriété, une réflexion est en cours pour élargir le périmètre. Afin de mesurer les effets de cette extinction sur la biodiversité, une étude a été lancée par l'écologue de la Ville. Cette étude sera complétée par le travail qui sera mené sur le suivi de la biodiversité de la Ville mené par la LPO et le Groupe Mammologique Normand.
	Faire appliquer la réglementation à l'ensemble des activités concernées (magasins, chantiers, enseignes publicitaires, etc...).	En cours	Un travail spécifique est mené auprès des commerçants, notamment lors des Assises du Commerce et un contrôle sera effectué par la brigade de police municipale de nuit.
Fiche n°8 : Intégrer les objectifs énergie climat et biodiversité dans les projets d'aménagement			

<p>- Au moins 25% de la surface du terrain doit être végétalisée, dont 10 % minimum en espaces verts (pleine terre) sur les nouveaux projets de construction (coefficient de biotope) - Zéro artificialisation nette d'ici 2050</p>	<p>Transcrire dans un cahier des charges des prescriptions et recommandations urbanistiques, architecturales, paysagères et environnementales pour les aménagements de Zone Industrielle, Zone d'Activité, Zone d'Aménagement Concertée, lotissement en réponse aux enjeux énergie climat</p>	<p>En cours</p>	<p>Pour le quartier Luciline, le cahier des prescriptions architecturales, urbanistiques, paysagères et environnementales est en cours de mise à jour afin de s'adapter au mieux aux évolutions récentes. Dans le cadre du projet de renouvellement urbain sur les Hauts de Rouen, le travail pour permettre l'obtention du label Eco-quartier est en cours et devra permettre de proposer les aménagements les plus pertinents pour le quartier. Travail mené avec les aménageurs pour le projet des Jardins des Pépinières qui a permis d'ores et déjà d'adapter le projet. Le label Eco-quartier est également sollicité pour ce nouveau quartier.</p>
<p>Fiche n°9 : Développer une mobilité durable au sein d'un territoire apaisé</p>			
<p>Aucun véhicule avec une vignette Crit'Air 4 ou 5 ou « non classé » circulant dans Rouen d'ici 2022</p>	<p>Poursuivre la sensibilisation des agents au covoiturage, à l'usage des modes doux et transports en commun via le Plan de Déplacement des Employés et l'Indemnité Kilométrique Vélo notamment</p>	<p>Fait</p>	<p>En terme de mobilité des agents sur les trajets domicile-travail, la réussite de l'Indemnité Kilométrique Vélo se confirme (environ 170 agents inscrits, plus de 31 300 trajets enregistrés et près de 300 000 kilomètres parcourus avec une distance moyenne quotidienne de 9,3 km). De plus, la nouvelle offre de l'application Klaxit permet de développer le co-voiturage : la Métropole rémunère les conducteurs et les trajets sont gratuits pour les passagers. Ces deux offres, couplées à l'extension du réseau de transport en commun, permettent de limiter les impacts liés au déplacement des agents.</p>
	<p>Faire évoluer la flotte de véhicules de la Ville en vue notamment de la mise en place de la ZFE</p>	<p>En cours</p>	<p>Les marchés pour le remplacement des engins les plus polluants sont en cours d'analyse. Tous les remplacements de véhicules se font par des véhicules électrique ou au GNV.</p>

Axe 3 : Associer tous les rouennais et les rouennaises à la transition sociale écologique

Objectifs chiffrés	Objectifs opérationnels	Etat d'avancement	Détail de l'avancement
Fiche n°10 : Développer des actions d'éducation et de sensibilisation			
	Former les agents des sites aux éco-gestes (ex : entretien des locaux) mais aussi à la transmission des bonnes pratiques aux enfants (ex : gestion de l'énergie).	En cours	Vingt-cinq écoles concernées par la piétonisation des rues à leurs abords sur les heures de rentrées et de sorties des classes. La « rue aux enfants » permet de sensibiliser tout spécialement les plus jeunes aux questions environnementales via une soixantaine de stands et animations installés sur l'espace public vidé de ses voitures pour la journée. En interne, un guide des éco-gestes est en cours d'élaboration avec la MCI.
Fiche n°12 : Proposer une alimentation durable			
Atteindre 50% de denrées issues de l'agriculture biologique en 2024 dans les repas produits par le SIREST	Poursuivre les démarches mises en place avec le SIREST afin de favoriser une alimentation locale, biologique, de saison pour l'ensemble des restaurants scolaires de la Ville et poursuivre la proposition de repas sans produit carné.	En cours	45,41 % de produits utilisés sont bio et plus de la moitié des produits utilisés sont locaux. 99% des repas sont cuisinés directement par les agents de la cuisine centrale. 65 % des denrées alimentaires utilisées conformes aux exigences de la Loi Egalim.
Fiche n°13 : Développer la concertation et la mobilisation des habitants			
	Constituer une Convention citoyenne de laquelle émanera par la suite une Assemblée citoyenne.	Fait	La Convention citoyenne s'est déroulée de janvier à mars 2022 avec un panel de 30 personnes tirées au sort et un avis citoyen soumis au conseil municipal a été produit
	Faire évoluer le dispositif des conseils de quartiers en les faisant travailler davantage en mode projet.	Fait	Les ateliers de quartier ont été mis en place
	Poursuivre et amplifier la démarche de budget participatif citoyen avec une enveloppe dédiée de 1 Million €TTC.	En cours	Nouvelle édition 2022 lancée le 12 septembre 2022 avec comme thème la transition sociale-écologique et les enjeux climatiques
Fiche n°15 : Organiser des manifestations éco labellisées			
100% des manifestations de la Ville éco-labellisées dès 2022	Développer systématiquement les pratiques écoresponsables (choix des produits alimentaires, tri des déchets, utilisation de vaisselle non jetable, etc...) et faire labelliser par la MRN les manifestations les plus importantes.	En cours	Toutes les manifestations d'ampleur de la Ville (Fête du Fleuve, Rouen sur Mer, Marché de Noël...) sont labellisées et des engagements sont demandés aux différents prestataires (Charte du foodtruck écoresponsable par exemple).
Fiche n°16 : Faire dialoguer culture et transition écologique			
2028, Capitale Européenne de la Culture	Diminuer les impacts des manifestations culturelles	En cours	Participation de l'Etincelle au groupe des structures culturelles / COP 21. Programmation des "fêtes des saisons". Participation aux premières assises nationales "Arts vivants, arts durables". Une charte du résident écoresponsable mise en place en août 2022 et doit être respectée par les artistes en résidence au labo Victor Hugo.

Axe 4 : Transformer les pratiques des services municipaux

Objectifs chiffrés	Objectifs opérationnels	Etat d'avancement	Détail de l'avancement
Fiche n°18 : Former aux métiers et pratiques de la transition			
	Recenser chaque année, les formations pertinentes liées aux transitions, par métier, et inciter les encadrants à développer la formation de leurs agents sur ces thématiques.	En cours	La DRH relaie les formations internes ou externes. Le DGA PACV a effectué le cycle supérieur de la transition écologique à l'INET.
Fiche n°19 : Acheter responsable			
100% des marchés publics de la Ville comprenant au moins un critère environnemental et étudiés selon des critères durables d'ici 2023	Créer un comité de pilotage pour piloter la politique d'évolution des marchés de la Ville	En cours	Progressivement, chaque Direction intègre dans ses marchés publics des clauses et des critères environnementaux qui sont évalués et finement suivis par les membres de la Commission d'Appel d'Offre
	Former les équipes de Direction et les acheteurs	En cours	Une formation avec RANCOOPER (réseau normand d'acheteurs) est prévue
	Intégrer à la chaîne de validation de la Fiche Stratégie Achat la chargée de mission transition écologique et la faire participer aux réunions mensuelles de la DAJ avec chaque Direction acheteuse.	Fait	Etape de validation dans la FSA et présence de C. Becquet à chaque réunion de la DAJ avec la DPB, la DLA et la DEPN
Fiche n°20 : Réduire l'empreinte numérique des services			
	Former et sensibiliser les agents aux bonnes pratiques du numérique (déstockage des mails et documents, poids des pièces jointes, mise en veille et extinction des ordinateurs et écrans) notamment via des actions de nettoyage de l'environnement numérique (Cyber World CleanUp Day).	En cours	Des sessions de formations en interne ont été réalisées et de nouvelles séances sont prévues notamment sur le thème "Faire du ménage dans ses mails professionnels" afin de sensibiliser les agents à l'impact du numérique. En parallèle, la DSI travail en lien avec la Métropole sur la label Numérique Responsable.
Fiche n°21 : Mettre en place une démarche d'économie circulaire			
Réduire de 15% des déchets ménagers et assimilés d'ici 2030	Lister les différentes possibilités de services ou de réemploi proposés par nos partenaires de l'ESS afin de valoriser nos déchets en local et d'aider les différents services de la Ville à imaginer plus aisément le devenir de leurs déchets en leur présentant le champ des possibles <u>proposés par nos partenaires</u> .	En cours	Les structures de l'économie sociale et solidaires ont été rencontrées pour leur présenter les objectifs municipaux en matière d'achat public et leur permettre de répondre aux appels d'offre de la Ville.
	Sensibiliser certains publics au concept d'économie circulaire. Les enfants et les commerçants constituent deux cibles particulièrement indiquées.	En cours	Actions à destination des enfants dans le cadre du catalogue Edu'curieux
Fiche n°22 : Evaluer nos dépenses au regard de leurs impacts sur le climat			
100% du budget de la Ville évaluée	Identifier et comprendre les dépenses bénéfiques ou au contraire négatives pour le climat (impact en émissions de Gaz à effet de serre)	En cours	La première évaluation climat d'un budget de la Ville a été réalisée et a permis de définir la méthodologie et le calendrier de mise en œuvre : les premiers résultats ont été présentés en conseil municipal du 27 juin 2022. A partir de 2023, le compte administratif sera analysé chaque année afin de servir de base de travail pour le budget suivant.
	Evaluer la cohérence des dépenses avec les objectifs climatiques	En cours	
	Analyser les marges de manœuvre pour réorienter les dépenses selon les objectifs de la transition « climat »	En cours	
Fiche n°24 : Obtenir le niveau 5 étoiles			
	Poursuivre la démarche de labellisation Cit'ergie	En cours	L'audit de renouvellement de la labellisation a eu lieu le 7 septembre pour un passage en commission nationale du label à la mi-novembre

Atteindre le niveau 5 étoiles en 2026	Intégrer les différents réseaux permettant d'échanger nos expériences avec d'autres collectivités (Amorce, France Urbaine, etc...).	Fait	Adhérents AMORCE, France Urbaine, réseau ADEME
---------------------------------------	---	------	--